



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 7 décembre 2023 -

Délibération n°4.8.07/12/2023

relative à l'ouverture d'une double licence Histoire-Italien, LLSH
(Histoire-LLCER Italien)

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Ouverture d'une double licence Histoire-Italien, LLSH (Histoire-LLCER Italien)

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 13

Membres représentés : 4

Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'ouverture d'une double licence Histoire-Italien, LLSH (Histoire-LLCER Italien), telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 14 décembre 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le :

Transmise au recteur le :

Modalités de recours contre la présente délibération : *La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.*

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Ouverture d'une double Licence Histoire-Italien (Histoire-LLCER parcours Italien)

Contexte et objectifs

Contexte

La création d'une double licence Histoire-Italien vise à proposer aux lycéens une formation bi-disciplinaire de haut niveau, attractive et originale. Cette formation nouvelle associant Histoire et Langue et culture italiennes est particulièrement intéressante pour les lycéens de Savoie, Haute-Savoie, Ain et Isère, notamment en raison du lien particulier et de la proximité géographique de ces territoires avec l'Italie. Elle permettra de répondre aux besoins du territoire et des lycéens désireux d'acquérir une double compétence.

Les doubles licences Histoire-Italien ne sont pas des formations répandues. Dans la région AURA, il n'existe pas de formation bi-disciplinaire associant les mentions Histoire et LLCER Italien.

Les propositions qui tendraient à s'en rapprocher sont des doubles-diplômes franco-italiens (liste des formations franco-italiennes : <https://www.institutfrancais.it/fr/italie/cartographie-des-doubles-diplomes-franco-italiens>). À l'USMB, pour l'Histoire et l'Italien, plusieurs conventions de doubles-diplômes ont été signées avec des établissements italiens, notamment l'UPO (Vercelli) et Unito (Turin).

Bien qu'intéressantes, ces formations demeurent mono-disciplinaires. Elles pâtissent en outre d'un déficit de visibilité au moment de l'orientation sur Parcoursup, ce qui obère le recrutement et partant les flux sortants.

Pour trouver une double licence Histoire-Italien, il faut franchir les frontières de la région AURA. Une double licence Histoire-Italien est ainsi proposée à Sorbonne Université, dotée d'une capacité d'accueil de 15 places (taux d'accès Parcoursup : 78%). Sorbonne Université propose aussi des mineures Italien et Histoire (une mineure Histoire en licence LLCER parcours Italien, et une mineure Italien en licence mention Histoire), mais ce système majeure/mineure ne constitue pas une double licence.

Cette formation nouvelle tirera parti de l'implantation de l'Italien dans les établissements secondaires des trois départements, Savoie, Haute-Savoie et Isère. Elle offrira en particulier une poursuite d'études aux lycéens des sections Esabac (18 lycées dans la seule zone de recrutement sectorisée sur parcoursup des licences d'Histoire et d'Italien).

Elle prendra appui sur les formations existantes (le parcours Italien de la Licence mention LLCER, et le parcours Histoire et civilisations de la Licence mention Histoire). La mise en œuvre de la double licence bénéficiera aussi des collaborations déjà nouées entre les deux mentions dans le cadre des UAI et des enseignements modulaires transversaux, ou d'expériences plus anciennes (étudiants inscrits dans les deux mentions). Elle s'appuiera aussi sur les relations actuellement nouées en matière de recherche par les italianistes et les historiens, qui ont une équipe commune à l'intérieur du laboratoire LLSETI.

Ainsi, le contexte est donc favorable pour la création d'une telle double licence (attractivité générale des double-licences, absence à ce jour de formation directement concurrente dans les établissements proches et mêmes plus lointains). Il convient toutefois de ne pas laisser à d'autres établissements le soin de prendre cette initiative, dans la mesure où Chambéry, par son positionnement géographique et par son passé commun avec le Piémont, mais aussi par l'expérience pionnière acquise en matière de doubles diplômes avec l'Italie, dispose de tous les atouts pour développer une telle formation.

Objectifs

La double licence Histoire-Italien associe formation historique et formation en italien. Ces disciplines et les collaborations dans le domaine de la formation (avec Unita) l'inscrivent dans le périmètre d'Unita (internationalisation des formations, langues romanes, patrimoine culturel). Le double-diplôme pourra aussi s'appuyer sur les collaborations de très longue date nouées avec les universités italiennes (notamment Unita, mais aussi l'UPO) pour proposer un triple diplôme (double licence française et *laurea* italienne). La mise en œuvre de ces échanges, permettant l'obtention d'un triple diplôme, s'effectuera par simple avenant aux conventions existantes, les deux licences, Histoire et Italien, étant déjà associées à des formations équivalentes en Italie. Ces avenants seront mis en chantier dès que le double-diplôme aura été créé (ce avant quoi il n'était pas possible de formaliser des accords). Dans la mesure où la mobilité pourra s'effectuer en L2 ou en L3, la possibilité de triple diplôme, moyennant une mobilité d'un an en Italie, sera proposée aux étudiants dès la 1^{re} promotion recrutée en septembre 2024, assurant ainsi une forte ouverture internationale. À terme, une fois la formation mise en place, l'année de mobilité sera intégrée de manière obligatoire dans le diplôme.

La double licence permettra aussi de renforcer l'attractivité des formations de licence, et d'alimenter les flux vers les masters ou les doubles diplômes franco-italiens, renforçant l'ouverture internationale effective de ces formations. L'objectif est en particulier de capter le flux des lycéens issus des classes Esabac. Ces lycéens formés sur le territoire pourront ainsi valoriser leurs compétences en italien, et se verront offrir dans la région une formation de haut niveau (au lieu de devoir, de manière quelque peu paradoxale, candidater à la Sorbonne pour bénéficier d'une double licence Histoire-Italien).

Cette double licence s'inscrit dans la réponse du département LLCER et de l'UFR LLSH aux demandes et conseils formulés par l'Hcéres. L'avis rendu soulignait que l'Italien constituait un point fort, notamment dans le cadre du projet Unita. Elle vise aussi à mieux valoriser les points forts ou les potentiels que sont les partenariats noués dans le cadre d'Unita (Unito), et avec les autres établissements piémontais (Université du Piémont Oriental, Université de la Vallée d'Aoste par exemple).

L'un des objectifs poursuivis est d'améliorer le recrutement de la licence d'Italien, en proposant une formation plus attractive dans la mesure où les doubles licences sont très prisées. Plus généralement, elle permettra d'accroître l'attractivité du parcours Italien de la licence LLCER

Une des difficultés récurrentes des échanges au niveau de l'établissement est le déséquilibre entre les flux entrants et sortants. La nouvelle formation permettra aussi d'équilibrer les flux sortants et entrants, en recrutant des étudiants italianistes aux compétences solides, ayant vocation à suivre une année d'enseignement en Italie.

Pour le département d'Histoire, la double licence permettra de renforcer les liens et les échanges avec les partenaires italiens, en dynamisant les partenariats déjà noués pour l'ouverture internationale (niveaux licence et master : accords de double diplôme).

Enfin, cette double licence permettra de valoriser la Licence LLCER Italien, implanté dans un territoire géographiquement et historiquement très lié à l'Italie, et de renforcer ses effectifs. Elle répond aux demandes formulées par l'Hcéres, et s'inscrit également dans les priorités de l'Université Savoie Mont Blanc et du projet Unita.

Modalités pédagogiques

Organisation

La double licence Histoire-Italien associe des enseignements fondamentaux (UA et modules) de la licence mention Histoire et du parcours Italien de la licence LLCER.

Les étudiants suivent des enseignements fondamentaux des deux disciplines, Histoire et Italien (langue, civilisation, culture). Le choix des cours proposés aux étudiants prend en compte la diversité des débouchés et des poursuites d'études possibles, et garantit l'acquisition des compétences et connaissances fondamentales définissant ces deux mentions de licence (RNCP24430 et RNCP24508).

La mise en place de l'approche compétences et de l'évaluation par compétences dans le cadre d'@spire a été prise en compte dans la construction de la formation. La double licence propose en effet les unités fondamentales des deux disciplines. Elle associe ainsi les compétences et le mode d'évaluation des compétences des deux mentions, par le biais des UA puisées dans la licence d'Italien et dans la licence d'Histoire.

Les cours se déroulent sur le campus de Jacob-Bellecombette (cours possibles sur le campus du Bourget en L1, comme c'est actuellement le cas pour les étudiants de la licence mention Histoire).

Le fait que les deux formations relèvent de la même composante, LLSH, facilite l'organisation (gestion administrative, gestion des emplois du temps).

Le volume horaire total sur 3 ans est d'environ 1780 heures.

Dès la première promotion, il sera proposé aux étudiants de la double licence d'effectuer une mobilité internationale dans l'une des universités italiennes partenaires, et d'obtenir ainsi un triple diplôme. Les accords de double diplôme franco-italiens existants permettront facilement de mettre en place cette mobilité internationale d'un an et ce triple diplôme.

Profil des candidats

Les attendus de la formation sont ceux des licences Histoire et LLCER parcours Italien (voir attendus nationaux de la formation, renseignés sur Parcoursup). À ces attendus généraux, s'ajoutent des attendus particuliers.

Les candidats devront être des lycéens d'un bon niveau général, en particulier en Histoire et en Italien. Ils devront disposer d'une importante capacité de travail dans la mesure où le caractère bi-disciplinaire de la formation nécessite un effort particulier pour acquérir les connaissances et compétences de ces deux disciplines.

Le public visé est en particulier celui des élèves de classes européennes ou Esabac¹ (présentes dans 7 lycées en Savoie et Haute-Savoie, au lycée de Belley dans l'Ain, et dans 10 lycées en Isère) et possédant un bon niveau en italien (B2/C1).

Poursuites d'études et débouchés

Les étudiants de la double licence auront naturellement vocation à s'inscrire dans des mobilités internationales (double diplôme niveau licence et échanges niveau master). Dès la première promotion, une mobilité internationale d'un an sera proposée en L2 ou L3, donnant ainsi au diplôme une forte ouverture internationale. Ces étudiants ont vocation à poursuivre leur cursus en master. Durant leur cursus, ils bénéficient d'enseignements de préprofessionnalisation, et se voient proposer une réflexion et des expérimentations (PPP, stage de découverte) quant aux débouchés de l'une et l'autre disciplines. Ils préparent dès la licence leur insertion professionnelle par l'acquisition d'une double compétence, valorisée et différenciante, en Histoire et en Italien, et une forte ouverture internationale du fait de la mobilité d'un an.

La double licence Histoire-Italien prépare une poursuite d'études en master d'Histoire ou en master LLCER.

- Master MEEF second degré (Italien ou Histoire-géographie)
- Master LLCER, parcours Interculturalité et métiers de la culture
- Master Didactique des Langues
- Master Sciences de l'information et des bibliothèques
- Master Mondes anciens, Mondes médiévaux, Histoire

¹ Délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'*Esame di Stato* italien.
<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/l-esabac-double-delivrance-du-baccalaureat-francais-et-de-l-esame-di-stato-italien-12413>

- Master Patrimoine et Musées

Après des études complémentaires, en master ou en école, les diplômés de la double licence auront vocation à accéder aux métiers du patrimoine, de la culture, de l'édition, aux métiers de la traduction et de l'interprétariat, ainsi qu'aux métiers de la médiation culturelle ou de la conservation. La double compétence et l'ouverture internationale de la formation permettront un accès privilégié aux métiers de la culture, du patrimoine dans un contexte transfrontalier et de transformation de l'offre touristique (transition vers un tourisme de l'après-ski). La connaissance de l'italien est d'autant plus importante dans ce domaine d'activité que les Italiens représentent la première clientèle étrangère en Pays de Savoie, avec une forte dynamique (en 6 ans, hausse des nuitées d'hôtel réservées par la clientèle italienne de 25 % en Haute-Savoie et de 12 % en Savoie).

Les métiers de la recherche et de l'enseignement leur sont aussi ouverts, en Italien ou en Histoire. En particulier, les diplômés de la double licence peuvent envisager d'enseigner l'Histoire-Géographie en section européenne, Esabac. Dans un contexte de faible attractivité des métiers de l'enseignement, la double licence permet aux étudiants d'enseigner dans un contexte plus stimulant et plus attractif, dans la mesure où ils pourront passer la certification DNL qui leur permettra d'enseigner en langue étrangère, dans des filières spécifiques particulièrement intéressantes en termes de carrière.

Enfin, leur double compétence peut leur permettre de s'orienter en master vers des formations en journalisme, tournées vers l'entreprise, les métiers de l'administration ou vers des écoles (admission à l'issue de la licence).

Aspects budgétaires

La capacité d'accueil envisagée est de 12 places. Les capacités actuelles sont de 85 places Parcoursup pour le parcours Histoire et civilisations de la licence mention Histoire, et de 45 places Parcoursup pour la Licence LLCER parcours Italien. Au vu des recrutements dans ces deux parcours de licence, la création de la double licence n'entraînera pas la création de groupes de TD supplémentaires.

En adoptant ce projet à l'unanimité moins une voix, le conseil de l'UFR LLSH a estimé que le coût humain de la formation serait limité. Etant donné qu'il n'y a aucune création de cours, l'investissement supplémentaire sera lié au maquettage d'un nouveau parcours et à sa gestion, en particulier en termes de communication, sachant que le surcroît de travail ne dépassera pas la diminution de la charge conséquente à la disparition des doubles parcours italien-anglais et espagnol-anglais de la licence LLCER, qui se sont éteints en 2023.

À noter : Ces deux formations ne sont pas en tension et appellent la totalité de leurs candidats durant la phase principale Parcoursup. Dans le cas de la licence d'Histoire, les effectifs globaux, en proportion, augmenteront très faiblement. Les 12 étudiants viendront compléter les groupes existants, n'entraînant pas de création de groupes de TD supplémentaires. Pour la licence d'Italien, il est attendu une augmentation des effectifs, sans entraîner non plus de création de groupes de TD supplémentaires, puisque ces étudiants occuperont des places aujourd'hui laissées vacantes.

Ainsi, la création du double diplôme n'entraîne aucune création de cours ou de groupes de TD supplémentaires.

Informations complémentaires

Ouverture de la formation : septembre 2024 (déploiement progressif, L1 puis L2 et L3, avec mise en place d'une année de mobilité en Italie – avenants aux conventions existantes).

Effectifs : 12

Coûts d'inscription : les coûts d'inscription sont ceux des diplômes nationaux.

Composante porteuse de la formation : LLSH

Lieu de la formation : Campus de Jacob-Bellecombette

Responsables de la double licence : Silvia D'Amico et Laurent Guichard

En annexe : maquette d'enseignement de la double licence Histoire-Italien

Annexe :

Maquette de la double Licence Histoire – LLCER parcours Italien

L1 - Semestre 1		CM	TD	TP	TER	EAD
UAF 101 (6 ECTS) Italien : Langue et outils linguistiques (DL)						
63 heures étudiant	Grammaire italienne		12			
	Maîtrise de la langue orale italienne			12		
	Italien Traduction					
	Italien Thème		15			
	Italien Version		15			
	Italien Compréhension-expression		9			
UAF102 (6 ECTS) Italien : Connaissances culturelles (DL)						
66 heures étudiant	Littérature italienne	18			6	
	Civilisation italienne	18			6	
	Italien et l'actualité de l'Italie		18			
UAF 103 (6 ECTS) Histoire : Fondamentaux moderne 1						
54 heures étudiant	Histoire moderne 1	13.5				4.5 EADM
	Histoire moderne 2	18				
	TD Histoire moderne	18				
UAF 104 (6 ECTS) Histoire : Fondamentaux contemporaine 1						
54 heures étudiant	Histoire contemporaine 1	16.5				1.5 EADM
	Histoire contemporaine 2	16.5				1.5 EADM
	TD Histoire contemporaine	16.5				1.5
UAM 105 Modulaire (6 ECTS) (DL)						
57 heures étudiant	Anglais		15			3
	MTU ²		15			
	Grammaire et fondements des grandes religions : le bassin méditerranéen	18				6 EADM
Enseignements facultatifs						
	Sport		18			
	LV3	1	15			

² MTU Histoire ou Italien

L1 - Semestre 2		CM	TD	TP	TER	EAD
UAF 201 Italien (6 ECTS) : Langue et outils linguistiques (DL)						
54 heures étudiant	Grammaire italienne		12			
	Maîtrise de la langue orale italienne			12		
	Italien Traduction					
	Italien Thème		15			
	Italien Version		15			
UAF 202 Italien (6 ECTS) : Connaissances culturelles (DL)						
66 heures étudiant	Littérature italienne	18			6	
	Civilisation italienne	18			6	
	Culture mythologique		18			
UAF 203 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux ancienne 1						
54 heures étudiant	Histoire ancienne 1	16.5				1.5 (EADM)
	Histoire ancienne 2	15				3 (EADM)
	TD Histoire ancienne	18				
UAF 204 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux médiévale 1						
54 heures étudiant	Histoire médiévale 1	18				
	Histoire médiévale 2	18				
	TD Histoire médiévale		18			
UAM 205 Modulaire (6 ECTS) (DL)						
55 heures étudiant	Anglais		15			3
	Culture et usages du numérique		16			3
1 module au choix						
	Histoire du fait religieux : Représentations et images	18				
	Italien et actualités de l'Italie		18			
Enseignements facultatifs						
	Sport		18			
	LV3		18			

L2 - Semestre 3							
		CM	TD	TP	TER	EAD	
UAF 301 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux ancienne 2							
54 heures étudiant	Histoire ancienne 3	16.5				1.5 (EADM)	
	Histoire ancienne 4	15				3 (EADM)	
	TD Histoire ancienne		18				
UAF 302 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux médiévale 2							
54 heures étudiant	Histoire médiévale 3	18					
	Histoire médiévale 4	15				3 (EADM)	
	TD Histoire médiévale		18				
UAF 303 Italien (6 ECTS) : Langue et outils linguistiques (DL)							
54 heures étudiant	Maîtrise de la langue						
	Italien Traduction orale		12				
	Maîtrise de la langue orale italienne			12			
	Italien Traduction						
	Italien Thème		15				
	Italien Version		15				
UAF 304 Italien (6 ECTS) : Connaissances culturelles (DL)							
72 heures étudiant	Littérature italienne	18		6			
	Civilisation italienne	18		6			
	Renforcement culturel		18			6 SORT	
UAM 305 Modulaire (6 ECTS) (DL)							
1 groupe de 4 modules au choix							
69	Choix 1	Anglais		15		3	
		Géographie thématique CM	18				
		Géographie thématique TD		18			
		Art et culture (italien)	15				
	Choix 2	Anglais		15			3
		Géographie thématique CM	18				
		Art et culture (italien)	15				
		Littérature de l'Antiquité	18				
Enseignements facultatifs							
	Sport		18				
	LV3		18				

L2 - Semestre 4							
		CM	TD	TP	TER	EAD	
UAF 401 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux moderne 2							
54 heures étudiant	Histoire moderne 3	13.5				4.5 EADM	
	Histoire moderne 4	15				3 EADM	
	TD Histoire moderne	18					
UAF 402 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux contemporaine 2							
54 heures étudiant	Histoire contemporaine 3	16.5				1.5 EADM	
	Histoire contemporaine 4	16.5				1.5 EADM	
	TD Histoire contemporaine	16.5				1.5 EADM	
UAF 403 Italien (6 ECTS) : Langue et outils linguistiques (DL)							
54 heures étudiant	Maîtrise de la langue						
	Italien Traduction orale		12				
	Maîtrise de la langue orale italienne			12			
	Italien Traduction						
	Italien Thème		15				
	Italien Version		15				
UAF404 Italien (6 ECTS) : Connaissances culturelles (DL)							
57 heures étudiant	Littérature italienne	18		6			
	Civilisation italienne	18		6			
	Italien Compréhension-expression		9				
UAM 405 Modulaire (6 ECTS) (DL)							
1 groupe de 4 modules au choix							
72	Choix 1	Anglais		15		3	
		Géographie environnementale CM	18				
		Géographie environnementale TD		18			
	Choix 2	Italien Renforcement culturel		18			6 SORT
		Anglais		15			3
		Géographie environnementale CM	18				
		Italien Renforcement culturel		18			6 SORT
		Art et culture (espagnol)	15				
Enseignements facultatifs							
	Sport		18				
	LV3		18				
	PPP		12				

L3 - Semestre 5						
		CM	TD	TP	TER	EAD
UAF 501 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux ancienne 3						
54	Histoire ancienne 5		16.5			1.5 EADM
	Histoire ancienne 6		15			3 EADM
	TD Histoire ancienne		18			
UAF 502 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux médiévale 3						
54	Histoire médiévale 5		18			
	Histoire médiévale 6		18			
	TD Histoire médiévale		12			6
UAF 503 Italien (6 ECTS) : Langue et outils linguistiques (DL)						
66	Histoire de la langue		12	6		
	Latin transversal			18		
	Italien Traduction					
	Italien Thème			15		
	Italien Version			15		
UAF504 (6 ECTS)	Italien : Connaissances culturelles (DL)					
	48	Littérature italienne		18	6	
		Civilisation italienne		18	6	
	FLE et didactique des langues		24	24		
48						
UAM 505 Modulaire (6 ECTS) (DL)						
1 groupe de 4 modules au choix						
72	Choix 1	Anglais			15	3
		Géographie régionale de la France		18		
		Géographie des territoires – Europe			18	
		Atelier de traduction			18	
	Choix 2	Anglais			15	3
		Géographie régionale de la France		18		
		Atelier de traduction			18	
		Métiers de la traduction et leurs problématiques		12		
Enseignements facultatifs						
Sport			18			
LV3			18			

L3 - Semestre 6

		CM	TD	TP	TER	EAD	
UAF 601 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux moderne 3							
54	Histoire moderne 5	18					
	Histoire moderne 6	15				3 EADM	
	TD Histoire moderne		18				
UAF 602 Histoire (6 ECTS) : Fondamentaux contemporaine 3							
54	Histoire contemporaine 5	16.5				1.5 EADM	
	Histoire contemporaine 6	16.5				1.5 EADM	
	TD Histoire contemporaine		18				
UAF 603 Italien (6 ECTS) : Langue et outils linguistiques (DL)							
66	Italien Histoire de la langue	12	6				
	Latin transversal		18				
	Italien Traduction						
	Italien Thème		15				
	Italien Version		15				
UAF 604 (6 ECTS) 54	Italien : Connaissances culturelles (DL)						
	Littérature italienne	18			6		
	Civilisation italienne	18			6		
	FLE et didactique des langues	24	24				
	Professeur des lycées et collèges	30				25 stage	
UAM 605 Modulaire (6 ECTS) (DL)							
1 groupe de 4 modules au choix							
72	Choix 1	Anglais		15		3	
		Géographie régionale de la France	18				
		Géographie des territoires		18			
		Civilisation et interculturalité		9		9	
	Choix 2	Anglais		15		3	
		Géographie régionale de la France	18				
		Littérature et interculturalité		9		9	
		Civilisation et interculturalité		9		9	
Enseignements facultatifs							
	Sport		18				
	LV3		18				
	Initiative et engagement étudiants						
	Stage de découverte ou mini-mémoire						